



femme battue,sans visas, aidez nous

Par **djoudjou**, le **28/09/2011 à 23:40**

bonjour, mon amie a passé 5 ans en France sans visa, elle s'est mariée avec un algérien (qui a ses papiers en règle) en Algérie, elle est montée en France avec un simple visa qui a expiré dès la 1^{er} année de mariage, elle a eu 1 petit garçon qui est âgé maintenant de 3 ans et demi, elle a accouché dans une clinique. elle a été battue et séquestrée la police est même intervenue une fois, elle s'est réfugiée chez les voisins plusieurs fois, son mari a même fait de la prison. Au mois de Juillet, il la ramène à Alger pour divorcer. questions:

- comment a-t-elle pu sortir du territoire français sans papier valable car même son passeport a expiré (lieu de départ: aéroport de Lyon)?
 - quelles procédures juridiques peut-on engager contre lui?
- payera-t-il pour ce qu'il a fait un jour? pouvez-vous nous orienter vers un avocat dans nos moyens. merci beaucoup, j'attends une réponse de votre part avec impatience.

Par **Domil**, le **29/09/2011 à 00:39**

[citation] Au mois de Juillet, il la ramène à Alger pour divorcer. [/citation] non, elle a décidé de rentrer en Algérie. Il ne pouvait pas l'y contraindre

[citation] questions:

- comment a-t-elle pu sortir du territoire français sans papier valable car même son passeport a expiré (lieu de départ: aéroport de Lyon)? [/citation] par exemple, avec un laissez-passer consulaire

[citation] - quelles procédures juridiques peut-on engager contre lui? [/citation] lors des violences, elle a porté plainte ?

Par **djoudjou**, le **30/09/2011 à 14:24**

a la question: a-t-elle porté plainte? la réponse est non car il a menacé de la dénoncer à la police vu sa situation irrégulière. Mais un dossier a été ouvert au niveau de l'assistante sociale. Je tiens aussi à préciser qu'ils sont venus à Alger pour des vacances, c'est en tous cas ce qu'il disait et non pour divorcer. Merci de faire suite à ce message le plus tôt possible.

Par **Domil**, le **30/09/2011** à **15:44**

Je ne vois donc pas ce qu'il est désormais possible de faire.

[citation]Je tiens aussi à préciser qu'ils sont venu à Alger pour des vacances,[/citation] elle devait bien savoir qu'elle ne pourrait pas retourner en France donc que ça ne pouvait pas être des vacances.